



INDEMNITE JOURNALIERE SELON LCA Nouveaux assurés Taux 2026 en % des salaires

Personnes assurées • Les membres de Ingénieurs Architectes Valais (**IAVS**)
(employés, employeurs et indépendants)

Prestations assurées • 80 % du salaire
• Couverture élargie (20 % complément)
• Durée des prestations 730 jours dans une période de 900 jours
• Avec imputation du délai d'attente

Taux pour les indépendants

MALADIE et ACCIDENTS

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du revenu soumis à cotisations AVS	%	2.95	2.10	1.50	1.25	0.95	0.80	0.75
20 % complémentaire	%	0.80	0.55	0.40	0.35	0.30	0.25	0.20

MALADIE

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du revenu soumis à cotisations AVS	%	2.50	2.00	1.30	1.05	0.90	0.75	0.65
20 % complémentaire	%	0.75	0.45	0.35	0.35	0.30	0.25	0.20

Taux pour les employés

MALADIE

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du salaire	%	2.50	2.00	1.30	1.05	0.90	0.75	0.65
20 % complémentaire	%	0.75	0.45	0.35	0.35	0.30	0.25	0.20

Taux prestation de maternité

		★	★★	★★★	★★★★	★★★★★	★★★★★★
Couverture	%	80	80	80	100	100	100
Durée en jours		98	112	140	98	112	140
Taux de prime	%	0.10	0.24	0.52	0.40	0.57	0.92

Taux prestation de paternité

		★	★★	★★★	★★★★
Couverture	%	80	80	100	100
Durée en jours		14	28	14	28
Taux de prime	%	0.01	0.15	0.06	0.24